



CTSD 11 du 22 juin 2016 :

Révolte des représentants syndicaux

La réunion du CTSD de ce jour a été boycottée dans l'unité par tous les représentant-es syndicaux des personnels.

Après lecture des déclarations préalables, la DASEN a pris à partie une représentante de la FSU, dans un véritable procès d'intention, en l'accusant injustement d'être agressive.

Cet épisode fait suite à de nombreux antécédents au cours desquels la DASEN, avec autoritarisme, entrave le travail de l'ensemble des délégués et s'en tient à les attaquer sur la forme pour évacuer les questions de fond.

Suite à ces propos indignes d'un représentant de l'État, les délégués des personnels se sont senti-es remis-es en cause et, après une suspension de séance, ont décidé dans ces conditions de boycotter la réunion. Le dialogue social s'en trouve dégradé.

Le quorum ayant été atteint, la DASEN a continué malgré tout le CTSD en l'absence des représentant-es syndicaux.

La FSU regrette que cette réunion n'ait pu se tenir dans de bonnes conditions.

En dépit de ces entraves, les représentants FSU continueront de défendre le service public et ses personnels, notamment lors de la prochaine réunion du CDEN prévue le 5 juillet 2016.